

Est-il risqué pour votre santé d'habiter près d'éoliennes ?



Publié dans 18h39 Castorama

[Clara Le Guern](#) - Publié le 31 mai 2019

SANTÉ - Plusieurs rapports ont mis en évidence l'impact du son des éoliennes sur la santé humaine et dans les élevages. Mais la preuve d'un risque reste controversée.

Les éoliennes n'ont plus le vent en poupe. Depuis quelques mois, le débat sur leur dangerosité pour la santé s'est imposé dans les médias et certains riverains habitant à proximité d'éoliennes affirment subir leurs infrasons. Un problème qui ne date pas d'hier puisqu'en 2006, le problème avait déjà montré le bout de son nez.

"En mars 2006, l'Académie nationale de médecine a considéré (...) que l'impact sonore des parcs éoliens était comparable à celui des aéroports, des infrastructures de transports ou des usines", explique l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) dans son évaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens.

Un impact des éoliennes sur la santé humaine

Pour tenter de trouver des réponses scientifiques à ces problèmes, plusieurs études ont été menées, mais pas de façon systématique ni toujours fiable. Certaines ont été réalisées sur des animaux, qui ne réagissent pas comme les humains aux infrasons. Enfin, des scientifiques ont également démontré que l'effet "nocebo" pouvaient conduire à ces plaintes : en résumé, si vous êtes persuadés que les infrasons causent des migraines, vous finirez par en avoir.

Pour autant, les sons provoqués par les éoliennes, surtout lorsque le vent est au rendez-vous, peuvent effectivement causer chez beaucoup de riverains des maux tels que des nausées et des migraines, mais aussi des troubles du sommeil, de la tachycardie, des acouphènes, voire des vomissements... On recoupe généralement ces symptômes sous le terme de "syndrome éolien".

Tout ceci pourrait engendrer du stress voire un phénomène de dépression chez ces habitants. Seul souci : les études ne se sont pas révélées assez concluantes pour l'instant et aucune ne permet d'affirmer un véritable phénomène de cause à effet entre les éoliennes et ces symptômes.

Des élevages également menacés par les infrasons

Selon un rapport réalisé par le [GPSE, le Groupe Permanent pour la Sécurité Électrique en milieu agricole](#), des liens ont été établis entre la mise en place d'un parc éolien en Loire-Atlantique et un élevage situé à proximité. Après la venue d'experts, le groupe affirme que, suite à l'implantation d'éoliennes non loin de l'élevage, celui-ci rencontre des difficultés : inflammations mammaires (également appelés mammites), qualité de lait amoindrie, retards de croissance des jeunes bovins et troubles comportementaux des animaux tel qu'un refus de se déplacer...



Pourtant, là aussi aucune étude sérieuse n'a tranché pour démontrer ou non l'influence des éoliennes. Du côté des citoyens, il semble en tout cas que la résistance face aux chantiers et aux lobbies éoliens soit devenu la norme, comme à Loudun dans la Vienne ou à Saint-Romain-sous-Gourdon en Saône-et-Loire.

Plus récemment en 2020, la justice a tranché, mais du côté des éoliennes, puisqu'elle a débouté un couple de Belges installé dans le Tarn. Christel et Luc Fockaert ont déménagé en 2015 de leur domicile, accusant les éoliennes voisines d'avoir causé une série de nuisances (sonore, sanitaire, économique...). Pour le tribunal, « le lien de causalité entre les troubles allégués et le fonctionnement du parc n'était pas démontré ». Une bataille est donc perdue, mais pas la guerre, qui risque de continuer.